

Des tickets pour profiter de leçons informatiques

Mis en place par la Métropole du Grand Paris, le Pass numérique est désormais accessible sur la ville depuis le 1^{er} janvier.

Permettre aux publics fragiles et isolés d'avoir accès à des cours informatiques gratuitement, tel est l'objectif du Pass numérique. Lancé par la Métropole du Grand Paris, le dispositif est désormais ouvert aux habitants de Morangis depuis le début du mois de janvier. Il

s'agit en réalité d'un carnet de dix chèques, d'une valeur de 10 € chacun, qui permettent de profiter d'un cours informatique proposé sur la ville et dispensé par l'une de ses structures : MJC, Association informatique de Morangis (AIM), Colombbus et EFAPO.

L'idée est que les bénéficiaires découvrent les bases du numérique, comme le fonctionnement du matériel, l'envoi et la réception de mails, le paiement en ligne, les déclarations déma-

térialisées... Bref toutes les manipulations indispensables à la vie quotidienne.

A noter que le Pass numérique s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires des minima sociaux, aux seniors et de façon générale aux personnes dans la précarité. Pour être éligible, il faut passer un entretien auprès du CCAS, du Pôle jeunesse et citoyenneté, de la Médiatrice famille, du PLIE Nord Essonne ou de la médiathèque.

■ M. Vialette